



AVIS PUBLIC **D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que le Conseil municipal a adopté lors de la séance extraordinaire du mardi 1^{er} septembre 2026, le projet de règlement suivant :

- Le projet de règlement numéro R-2026-158 modifiant le Règlement de zonage R-2025-137 afin d'autoriser la construction d'habitations multifamiliales de 6 logements et de 3 étages dans les zones R-13 et R-14

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 14 septembre 2026, à 19h00 à la salle communautaire de Daveluyville située au 3, 9^e avenue, Daveluyville. Cette assemblée permettra au Conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Toute personne qui désire consulter le projet de règlement peut le faire sur le site internet de la municipalité au : www.ville.daveluyville.qc.ca ainsi qu'au bureau municipal. Il est aussi possible de demander une copie à la municipalité par courriel au « info@ville.daveluyville.qc.ca », par la poste au 362, rue Principale, Daveluyville (Québec) G0Z 1C0 ou par téléphone au 819-367-3395, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Daveluyville, ce 2 septembre 2026.

Élyse Maheu
Greffière